



Compte- rendu de la réunion de la Commission Technique Départementale d'Ille et Vilaine du 23 mars 2010

Présents :

G. BERGOT	CTD35 / APL	A. ROUAULT	RAP	P. ARGAUD	BULLES'O
C. RITZENTHALER	ZOMARDS	J. RICHARD	ZOMARDS	Y. GUYODO	CSD
V. LAMBALLE	CSD	D. PELISSE	SMPE CSD	J MARGAT	CSD
F BOURY	CSD	S DUTAY	CESA	S LEJAS	CVAS
H. BAZIN	CVAS	Y. ROPERT	CSGR	D. LEROY	HALIOTIS
P. LE ROUX	HALIOTIS	J. HARDY	SIRMER	M. FOUBERT	SCF
G. LOISEAU	CASAR				

Excusés :

E. FEIGE	SMPE	J.C. ROLLAND	APL	S CHAILLOT	APL
P. YAN	CESA	J. CARIOU	CESA	A. CRAVE	CESA
J GOUTARD	GASPAR	D. COETMEUR	CASAR		

Ordre du jour prévu :

- **Approbation du compte-rendu** de la CTD du 15 décembre 2009
- **Formations 2009/2010**
  1. Initiateurs
  2. Niveau 4
  3. MF1
  4. Plongée aux mélanges
  5. Secourisme
  6. T I V
  7. carrière de Fougères
- **Infos fédérales**
  - CTN du 23 janvier 2010
  - CTR du 13 mars 2010
- **Questions diverses**

1. Approbation du compte-rendu de la CTD du 15 décembre 2009 :

le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Formation 2009-2010

2.1. Initiateur **Sylvie DUTAY**

- **stage initial : 11 et 18 octobre 09** à Rennes
- **journées**

  22 novembre 09 à *Rennes*

  13 décembre 09 *à la Guerche*

  10 janvier 10 *à Rennes*

  07 février 10 *à Redon*

  07 mars 10 *à Fougères*
- **examen :28 mars 10 à GUINGUAMP 22** *avec la CTD 22*

Merci aux moniteurs pour l'accompagnement des stagiaires, et aux clubs qui nous accueillis

Un constat en fin de formation sur le suivi et l'enregistrement du livret péda , ainsi que des documents à présenter pour l'examen – relâchement par rapport à l'année dernière.

Discussion sur le coût de la formation : ces formations sont peu subventionnées, or il s'agit de futurs cadres des clubs qui vont s'investir – pour obtenir des subventions il faut un bilan financier déficitaire et donc des dépenses plus importantes

Formation 2010-2011 Sylvie accepte de s'en occuper.

2.2. Niveau 4 **Gaby BERGOT – Jeff ROUX**

La formation théorique est suivie par 25 stagiaires, présence de 20 stagiaires en moyenne par mercredi soir.

La théorie anticipée aura lieu le 10 avril à la maison des sports.

Rennes	54 inscrits
Châteaulin	22 inscrits
Nantes	40 inscrits

Les demandes des stagiaires pédagogiques (14) de participer au jury n'a pas été retenu pour cause d'organisation (54 stagiaires + 36 moniteurs)

A venir 2 soirées complémentaires

Mercredi 19 mai : soirée Bio et Environnement

Début juin : soirée matelotage

Formation pratique : sorties proposées

DATES	LIEU	RESPONSABLE	COÛT
15 nov. 09	Fougères	Jeff	15 € + repas
6 déc 09	Fougères	Gaby	15 € + repas
30 janv ou 6 fév 2010	Fougères	Annulées pour cause de froid	
14 mars 2010	Fougères	Gaby / Jeff	25 € + repas
8 et 9 mai 2010	WE mer *Ploum*	Gaby / Jeff	*selon destination*
5 et 6 juin 2010	WE mer *St Malo*	Gaby / Jeff	*selon destination*

Examen pratique final : **WE du 18 au 20 juin 2010**

Au Groupe de Plongée de Carantec (29)

Prévision d'environ 24 stagiaires, soit 12 jurys

Se faire connaître auprès de Gaby pour les moniteurs qui souhaitent participer à cet examen

2.3. MF1 — Gaby BERGOT - Pascal YAN

Mise en place d'un stage initial MF1, en collaboration avec la CTD 56 :

- ✓ 16 et 17 janvier 2010 à VANNES
- ✓ 30 et 31 janvier 2010 à PLOERMEL
- ✓ 06 et 07 février 2010 à ST MALO



15 stagiaires : 7 du 35 – 5 du 56 – 1 du 44 – 1 du 53 – 1 de la région Centre

Stage en situation : soirée péda le mardi soir tous les jours 14 stagiaires

Soirées du mardi :

2 mars 2010	20 avril	15 juin 2010
16 mars	4 mai	
30 mars	18 mai	
6 avril	1er juin	

Plus quelques sorties en milieu naturel à la demande

2.4. SECOURISME **Didier PELISSE**

➢ **RIFA** Mise en place d'un tronc commun de secourisme

La conception et la mise en place de la compétence "Réactions et Interventions Face aux Accidents Subaquatiques" se déclinent en 6 spécialités, et chacune de ces spécialités relève des commissions concernées (Technique, Apnée, Tir sur Cible, …).

La formation conduisant à la délivrance de cette compétence a pour objet l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime d'accident, avant sa prise en charge par les services de secours.

Certaines commissions ne disposent d'aucun formateur. Solution mettre en place une formation faisant appel à la transversalité des connaissances et au matériel du CODEP 35.

➢ **ANTEOR** : relance d'une nouvelle série d'équivalence pour les nouveaux encadrant

les dossiers complets sont à adresser au siège du CoDep35 à l'attention de Gaby BERGOT.

RAPPEL : sont titulaires de la compétence ANTEOR :
— Les encadrants de plongée (E1, E2, E3, E4) titulaires du **PSE1ou "ranimation", AFCPSAM, CFAPSE**
— Les médecins licenciés
— Les infirmiers-anesthésistes licenciés

2.5. Plongée aux mélanges **Servan CHAILLOT**

FORMATION TRIMIX ELEMENTAIRE :

- Nb stagiaires : 6
- Organisation:
    - 5 jours de formation / 6 plongées à Fougères
        - 1ere session :
          16, 17 et 18 avril 2010 / 01, 02 mai 2010
        - ~~2eme session :~~ annulée par manque d'inscription
          ~~23,24 et 25 Juillet 2010 / 31 juillet et 01 aout 10~~

- Coûts : 350 € (hors repas – déplacement – nuit)
- Matériel nécessaire : stab avec D-ring, parachute, dévidoir, ardoise de poignet, deux profondimètres, tuyau long, tour de cou

Contact : servan.chaillot@gmail.com

2.6. TIV **Alain ROUAULT**

La session de Rennes s'est bien déroulée, les 30 et 31 janviers à l' INSA de Rennes

Merci à Christophe SOHIER qui a grandement contribué à l'organisation.

30aine de stagiaires présents

Merci aussi aux TIV qui ont animé les ateliers, c'est toujours une certitude de pouvoir compter sur les TIV du département.

Pour l'an prochain faut-il demander une nouvelle formation pour le département ?

Aux clubs de se manifester.

2.7. Carrière de Fougères **Gaby BERGOT**

Planning d'ouverture 2010 :

Janvier 2010	Février 2010	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010
16/01	**13/02**	**13/03**	**03/04**	**01/05**	**12/06**
30/01	**27/02**	**27/03**	**17/04**	**15/05**	**26/06**
				29/05	

Ces dates ne concerne pas les clubs du 35 qui peuvent toujours s'inscrire auprès de NIV et récupérer la clé et la batterie du bateau à Renn'sport – mais aussi choisir ces jours pour ne pas à avoir à gérer la clef

Il appartient à chaque DP de décider de la mise à l'eau de l'embarcation toutefois le dernier occupant de la carrière est chargé de ramasser le matériel de sécu. Le CoDep35 et la CTD35 conseille très fortement la préparation du bateau équipé au bord afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de nécessité d'intervention sur un ou plusieurs plongeurs, par le plongeur en sécu surface.

Le département prévoit l'achat d'un équipement d'oxygéno-thérapie et d'un D. S. A. en complément, sachant que chaque club est autonome en matière de sécurité et doit disposer de son propre matériel de secours.

- Rappel : la réservation auprès de NIV **02 99 54 67 64** est obligatoire, même si le club a signé la convention d'utilisation, au plus tard le jeudi

- La sécu surface est obligatoire, elle peut être mutualisée (accord préalable entre clubs) mais il est anormal qu'elle soit prévue par chaque club utilisant la carrière.

  Relâchement sur ce point surtout pas des structures extérieures au 35.

- Plateforme : elle a été livré, son positionnement sera auprès du tombant sur le plateau de 27 mètres – en attente sur le parking elle ne doit pas servir de lieu d'habillage ou de pose et dépose voir de stockage de matériel.
- Mise en place de l'abri en dur : remerciements à Nicolas HAMON et ses aides du club CVAS de Vitré pour son travail de préparation et d'aménagement de la base pour accueillir ce bâtiment.
- Embarcation de sécurité : mise à disposition d'un bateau de type Fun Yack



  Equipé d'un moteur électrique, dont un mode d'emploi sera affiché dès le stockage dans la garage abri.

- Remplissage du cahier : la préparation des factures montre que depuis la reprise plusieurs clubs ont un nombre d'encadrant (gratuité) très important par rapport au nombre de stagiaires encadrés (2 voir 3 cadres par stagiaire !)

  ce remplissage se fait sur la confiance si on constate une dérive on devra appliquer un ratio de 1 encadrant / 2 stagiaires pour la facturation

3.1 Infos C. T. N. du 23 janvier 2010

Le compte rendu détaillé est disponible sur le site de la CTN :

http://www.infoplongee.fr/ctn/ctn_0110.php

Quelques points abordés :

- ✓ G. T. MF1 : le BEES évolue un groupe de travail réfléchit à faire évoluer le MF1 en parallèle

  Projet d'intégration d'organisation et de sécurité dans la formation et l'examen

  Prise en compte de la Bio et de l'Environnement

  (Éléments mis en place sur le stage initial MF1 CTD 35 – 56)

  Réflexions sur les épreuves de l'examen (2 pédas et 1 orga)

- ✓ G. T. Initiateur : vers l'augmentation des séances piscine (16)

  Maintient d'une seule péda à l'examen

  N4 et N5 plus 12 plongées en autonomie
- ✓ Notation en examen : **rejet** proposition d'1 note inférieure à 5 non éliminatoire
- ✓ Evaluation des nages nouveaux barèmes pour les MF2 et les N4 (ajout de 0 à 5)
- ✓ l'Environnement en formation technique : intégration de la formation à l'environnement dans les formations fédérales

3.2 Infos C. T. R. du 13 mars 2010

- **ANTEOR :** nouvelle session de validation prévue pour début juin
- **Stages et examens + saison prochaine** ; voir calendrier sur le site CTR BPL
- **Théorie anticipée N4** : bilan et organisation
- **E T R :** Alix Respinger mettra en place la transversalité des formations pour les différentes commissions.
- **Plongée Jeunes :** en 2010 c'est Dinard qui recevra les REVA. 30 places sont réservées aux jeunes issus de la commission technique, 30 places pour les autres commissions. Inscription pour juin.
- **TIV**
- **CTR Infos :** appel à candidature pour la rédaction d'articles.

Le compte rendu détaillé devrait être prochainement disponible sur le site de la CTR BPL

http://www.ctrbpl.org/pvctr.php

4. Questions diverses

- **Matériel nitrox CoDep** : dorénavant sont utilisation sera gratuite (hors gonflage).

  Positionnement géographique (Rennes/St Malo) des blocs à définir

- **Epave du LAPLACE** : interdiction de plonger sur l'épave du LAPLACE (proximité du Cap Frehel – Fort La Latte). Les travaux de dépollution sont terminés mais l'interdiction n'est pas levée, la préfecture maritime jugeant l'épave dangereuse.

Une intervention est en cours par le biais du CIBPL et de l'ANMP pou faire réviser cette position.

Arrêté Préfecture Maritime en date du 21 sept 2009

CONSIDERANT la nécessité, pour des raisons de sécurité, de créer temporairement une zone réglementée autour du chantier de dépollution de l'épave de la frégate « LAPLACE » ;

ARRETE

Article 1er : Il est créé dans les eaux maritimes à compter du mardi 22 septembre 2009 une zone réglementée d'un rayon de 300 mètres centrée sur le point 48°39,7294 N -002°16,5403 W

Article 2 : Dans la zone définie à l'article 1er sont interdits : la circulation, le stationnement et le mouillage de tout navire et engin nautique, ainsi que la pêche, la plongée sous-marine,

La baignade ou tout autre sport nautique.

- **Présentation de nouveau matériel**

WE SCUBAPRO : 24 avril : présentation du matériel de la gamme au magasin Ren'Sport
25 avril : il sera possible d'essayer ce matériel à la carrière de Fougères.

AQUALUNG : 04 mai présentation du matériel de la gamme au magasin Ren'Sport

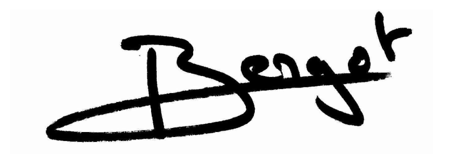
5. Dates à venir

-

5.1. Prochaine réunion CTD : 23 juin 2010

5.2. Prochaine réunion CTR : 12 juin 2010

Le responsable de la C. T. D. 35



Gaby BERGOT

Gaby BERGOT
Responsable CTD35
Mobile : 06 72 27 93 34
Email : president.ctd@ffessm35.fr
site web : www.ffessm35.fr